

folklore

REVUE TRIMESTRIELLE

HIVER 1959

96

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Directeur du Musée Audois
des Arts et Traditions Populaires

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Conservateur du Musée des Beaux-Art
de Carcassonne
Directeur du Laboratoire d'Ethnographie
régionale de Toulouse
22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 500 fr. par an - Prix du numéro : 130 fr.

Adresser le montant au

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVILLE

Organe de la Société Montpellieraine d'Ethnographie
et de Folklore et de la Fédération des groupes folkloriques
du Languedoc-Rouergue

Tome XIV

22^{me} Année — N^o 4

HIVER 1959

FOLKLORE (22^e année - n° 4)

HIVER 1959

SOMMAIRE

CHARLES JOISTEN

Notes sur le Folklore de l'Ardèche.

SIMONE BRISSAUD

A propos de la « Fête du cochon ».

MAURICE L. A. LOUIS

« Le Picart » de Saint-Jean-de-Fos (Hérault).

*Chronique de la Fédération des Groupes Folkloriques
du Languedoc-Rouergue.*

NOTE SUR LE FOLKLORE DE L'ARDÈCHE

Les documents inédits qui entrent dans cet article ont été recueillis dans le département de l'Ardèche en mai 1953 et en août 1954. Le caractère sporadique de l'enquête ne leur confère qu'une valeur de sondage, autant sur le plan géographique que sur le plan folklorique. Quatre branches seulement du folklore ont été touchées, et encore d'une façon très inégale. Pour le chapitre des *Etres fantastiques*, nous avons utilisé des documents contenus dans des publications qui ne sont pas toujours faciles d'accès.

FOLKLORE ENFANTIN

BERCEUSES. — Dodo Nénette — Sainte Catherinette — Endormez-moi cet enfant — Jusqu'à l'âge de vingt ans — Quand vingt ans auront passé — Il faudra la marier — Nous la mettrons dans une chambre — Toute pleine d'amandes — Un marteau pour les casser — Et Nénette pour les manger. (Hélène Pertus, 49 ans, cultivatrice, Berrias).

Mon père m'a donné des rubans, des rubines — Mon père m'a donné des rubans satinés — Pour mettre à mon bonnet — Des rubans, des rubines — Pour mettre à mon bonnet — Des rubans satinés. (Amélie Auzély, 72 ans, bouchère, Ville-neuve-de-Berg).

CHANSONNETTE POUR AMUSER LES ENFANTS. — Quatre, quatre, quatre — Mon papa voulait me battre — Il m'a jetée dans la forêt — Les grenouilles m'ont mangée — Pan, pan, Finette — Pan, pan, va-t-en — Un plat de salade — Pour mettre à la table — Un plat de saucisses — Pour mettre au service — Un plat de gigot — Pour mettre au coco. (Hélène Pertus, Berrias).

COMPTINES. — Une poule sur un mur — Qui picote du pain dur — Pique tout et pique ta — Lève la queue et saute en bas. (Valgorge).

Variante 1 : Une poule sur un mur — Qui picote du pain

dur — Picouti, picouta — Le pain tomba — Et la poule s'envola. (Les Vans).

Variante 2 : Une poulette sur un mur — Qui picote du pain dur — Picoti picota — Lève la queue et s'envola. (Largentière).

— Une souris verte — Qui courait dans l'herbe — On l'attrape par la queue — On la montre à ces messieurs — Ces messieurs me disent — Trempez-la dans l'eau — Trempez-la dans l'huile — Ça viendra un escargot — Tout chaud — Qui est la marraine ? — C'est une sauterelle — Qui est le parrain ? — C'est un gros lapin. (Valgorge).

A Pradelles (Haute-Loire), cette comptine se termine ainsi : ... Ça viendra un escargot — Escargot de France — Prête-moi ta lance — Prête-moi ton cheval gris — Pour aller en Paradis.

— Un petit homme dans un encrier — De quelle couleur est-il habillé ? — Vert, *par exemple* — Avez-vous du vert sur vous ? (Berrias).

— Trois gendarmes sur un pont — qui pêchaient des petits poissons — La corde se casse — Le gendarme trépassé — Ne pleurez pas, madame — Vous en aurez un autre — Qui s'appellera Rinquinquin — Le voilà, le coquin ! (Les Vans).

— Pomme brinette et pomme d'aqui — Cavi cavi rouge — Je mangerai bien la moitié d'une poire — Aussi fraîchement la poire tout entière — Prends ton seau — Marie Bobinette — Prends ton seau — Et va-t-en à l'eau — A la fontaine de monsieur Rigo — Numéro zéro — Si tu rencontres un pauvre — Paie-lui l'aumône — Si tu rencontres un capucin — Paie-lui un verre de vin — Si tu rencontres un voleur — Perce-lui le cœur. (Villeneuve-de-Berg).

— Uni, passi, sirec, sirum. (La Sarrasine, commune de Berrias).

Variante : Uni, passi, sirin (*var.* sirette, Les Vans), siron ; rès pipi, ponpon, pignon. (Berrias).

— Enillo, cristillo, quand l'aïgo (l'eau) *resquillo* (glisse), timbu timbaou, bé a ou, coucu, babaou. (Louis Vannière, 74 ans, buraliste, Uzer).

— Pon, chic, mouton — *Eno sardo* (un hareng) — *In flo dé pan* (un morceau de pain) — Va-t'in — Va-t'en. (Largentière).

— Plon, pic, tabac, allumette, feu. (Valgorge).

FORMULETTES DITES AUX ANIMAUX. — *Escargot* : Escargot berlingot — Montre-moi tes cornes — Sinon je te mets dans la casserole. (Aubenas).

Variante : *Limace, souor to bouones — Aoutrémeng vaou appella lou monétsaou — Qué t'écrosero tou toun mounoustraou.* (Escargot, sors tes cornes — Autrement je vais appeler le maréchal — Qui t'écrasera toute ta maison). (Amélie Auzély, Ville-neuve-de-Berg).

RONDES. — *La ronde du muguet.* A la ronde du muguet — Sans rire et sans parler — La première qui rira — Au piquet y restera — Un, deux, trois. (Valgorge).

La ronde du milieu. A la ronde du milieu — Paulinette y est dedans — Qui mange sa soupette — Avec une fourchette — On appelle le ramoneur pour lui faire peur. (St-Paul-le-Jeune).

MAGIE

FORMULES ET PROCÉDÉS MAGIQUES. — *Terminologie.* On dit : *conjuré les brûlures, conjuré les piqûres de serpent, couper la « rastoulo ».*

Brûlures. Pour conjurer les brûlures, il faut s'humecter un doigt de salive avec lequel on fera le signe de la croix sur la partie brûlée. (Largentière).

Faire un signe et de croix et dire : *Brûlure, je te conjure.* (Uzer).

Mais Louis Vannière, 74 ans, buraliste à Uzer, complète ainsi cette formule : ... Comme Jésus-Christ avait conjuré les péchés — Sur le mont des Oliviers.

Faire trois signes de croix en disant : *Feu d'ardeur — Apaise ta chaleur — Comme Judas — A trahi le Seigneur.* (Hélène Pertus, 49 ans, cultivatrice, Berrias).

A chaque mot, on fait un petit signe de croix sur la partie brûlée : *Feu du feu — Calme ta douleur — Comme Judas calma sa douleur — Au jardin des Oliviers.* (St-Paul-le-Jeune).

Prendre de la salive avec le pouce, faire le signe de la croix sur la brûlure, l'inflammation disparaît, dire trois fois : *Brûlure, je te conjure — Comme Judas a laissé sa chaleur — Au jardin des Oliviers.* (Valgorge).

Tout en murmurant cette formule, on trace autour de la partie brûlée, d'un doigt mouillé de salive, un cercle ouvert, au centre duquel on fait le signe de la croix : *Brûlure, je te conjure — Par N.-S. J.-C. — Au jardin des Oliviers — Sur la croix.* (Valgorge).

Erysipèle. Dire trois fois : « *Régipelle* » serpent vole de la viande chrétienne et va-t'en en terre déserte pendant trois jours. (Valgorge).

Piqûres de serpent. Prendre de la salive avec le pouce, faire

le signe de la croix sur l'endroit piqué en prononçant trois fois la formule suivante : *Foutudo bestio — Esqu'èno bestio déoun fairé maou a l'aoutro ?* (Foutue bête — Est-ce qu'une bête doit faire mal à l'autre ?) Ne plus parler, boire ou manger jusqu'à ce que le venin ait perdu toute action. (Valgorge).

Pour *couper la rastoulo*, le menuisier ou le charpentier prend de la *paille* ou de la *vigne* et la coupe d'un coup de hache sur son établi en prononçant certains mots (Uzer).

Le menuisier mettait un morceau de bois en croix et disait : *Dé qué coupé yéou ? — Lo rastoulo y noun dé Dièou !* (Qu'est-ce que je coupe moi ? — la *rastoulo* au nom de Dieu !) (Emma Auzas, 67 ans, Uzer).

Il n'y avait que les menuisiers qui avaient le pouvoir de *couper la rastoulo*. Le patient mettait son membre malade sur l'établi. A côté, le menuisier plaçait deux morceaux de bois en croix qu'il cassait à l'aide d'une grande hache en disant : *Y noun dé Dièou — Coupé la rastoulo — Y noun dé Dièou.* (Veuve Henria Cellier, La Croisette d'Uzer).

Le menuisier fait mettre au patient son membre malade sous l'établi, sur lequel il forme une croix avec un sarment de vigne qu'il coupe d'un coup de hache au point de jonction, en prononçant les paroles suivantes : *Qué coupé yéou ? — La rastoulo si plé à Dièou ! — Variante : Dé qué coupé yéou ? — La rastoulo y noun dé Dièou ! (Largentière).*

Pour clore ce chapitre consacré à la magie, nous donnerons deux formules similaires dont notre informateur, qui préfère garder l'anonymat, n'a malheureusement pu se rappeler le but médical.

Au commencement, il faut dire : *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il.* Un signe de croix et dire : *Seigneur, mettez-y votre sainte main avant moi.* (Valgorge).

Dire trois fois : *Frère, je te conduis sans pâlir — Comme Judas a fait à son maître N.-S. J.-C. — Mettez-y votre sainte main avant moi.* (Valgorge).

ETRES FANTASTIQUES (1)

FÉES ET ÊTRES SIMILAIRES.

Un article du poète vivarais Charles Forot, intitulé *Au Royaume des fées* peut, malgré une certaine texture littéraire, servir d'introduction à ce chapitre. Car l'auteur a puisé à des sources populaires.

(1) Pour plus de clarté, nous nous sommes permis de mettre en italique certains mots patois qui se trouvaient être entre guillemets dans le texte original.

« Sur la foi de ses correspondants, A. van Gennep affirme que les fées hantèrent fort peu l'imagination des Vivarois et des Vellaves. Il houspille même cet excellent Boudon-Lashermes pour avoir écrit dans *Us et coutumes* : « Le Velay est plein de fées... Sitôt sorti du Puy vous en trouverez de tous côtés, des vieilles et des jeunes... » Il y voit un reliquat de mauvaise littérature, un accessoire démodé du XIII^e siècle et même du romantisme. Ce n'est pas mon avis. Du reste, les fées dont je vais parler n'ont qu'un très lointain rapport avec les belles, bonnes et puissantes dames des *Contes* de Perrault ou de celles des vieux castels écossais. Elles se rapprochent des témoignages déjà rapportés par la plupart de nos folkloristes.

Albin Mazon, dans ses divers *Voyages*, cite plusieurs légendes de bonnes dames, de trêves et de fées. Albin Mazon est un chroniqueur fidèle et sûr. Henri Vaschalde, dans son étude sur les dolmens ne dit-il pas que dans la Basse-Ardèche ou les appelle « oustaous de los fados », les maisons des fées.

« Elles descendaient chaque nuit, raconte M^{me} Derouet-Serret, à la plaine par les sentiers rocailleux en portant sur la tête une grande pierre horizontale du dolmen et sur chaque bras une des pierres verticales, ce qui ne les empêchaient pas de tourner leur fuseau pendant la marche ou de danser en rond sur les berges du Chassezac ou de l'Ardèche !... » Nous verrons que celles du Haut-Vivarais étaient moins grandes et moins fortes.

« Les « allées couvertes » dont subsistent encore des traces à l'extrémité sud de la forêt de Laoul et dans l'étrange et légendaire forêt de Paolive, étaient connues dans le pays sous le nom de « grottes des fées ».

« Nous allâmes un jour, avec Jean de la Laurencie, du côté du moulin de Bosas reconnaître un de ces « chemins de fées » signalé par des paysans, deux rangées de pierres parallèles au milieu d'un bois de pins courbés comme une assemblée de petits vieux tordus, décharnés, hallucinants.

« Le Pagel des « Survivances » parle bien aussi des sources bienfaisantes que l'on nomme « Source des dames ».

« Je tiens cette histoire de ma grand-mère ; une fée venait dans la maison voler les langes des enfants, des *salés* disaient les fées (allusion au sel du baptême). Il ne restait plus un chiffon. Pour la prendre, on usa de ruse. On mit sur le seuil de la porte une paire de sabots toute garnie de *tâches* (clous). La fée, sans se méfier, chausse les sabots. Du coup, la voilà enclouée ! Pour se tirer d'affaire, il lui fallut promettre, conclure un pacte ; en fait de richesses, vous pouvez dormir tranquille, vous n'en aurez jamais ; mais comptez que chez

vous il y aura toujours des *pattes* (chiffons) pour les petits et des petits pour les *pattes*. »

« Ce conte, que cite La Laurencie, rejoint ce que j'ai entendu moi-même d'un vieil homme qui ramassait des châtaignes sous une voûte lumineuse de feuilles d'automne. M. Ponson, propriétaire des Baux à Pailharès (2) : « Des fées ? bien sûr qu'il y en eut ici. Il n'y a pas même bien longtemps. Elles logeaient là-haut dans une grotte. » — « Vous en avez vu ? — « Non, elles vivaient de *rapineries* et volaient le linge à l'éten-dage et les raves dans les *ravères*. Trop lestes pour être prises à la course, on leur tendit un piège. On mit à l'entrée de la grotte une paire de grands souliers, de vieilles bottes peut-être, l'une s'en chaussa, *s'entrembla*, tomba. Mon grand qui s'était caché tout près la saisit. Il l'enferma chez lui, au *plan* (grenier). Il m'a même montré le placard de la fée ! et pendant la nuit, on entendit gémir autour de la maison, les fées appelaient : « Souveraine, Souveraine », et une voix plus forte, comme qui dirait une voix d'homme, cria : « *Souveraine, vei douna a teta a toun fantou, veni douna a toun petit devouri* » (viens donner à téter à ton enfant). Au matin, quand mon grand alla pour la voir, elle avait disparu. Pas grosse perte ! Que voulez-vous, on pouvait rien en faire, c'est pas du monde qui travaille. Il y en a qui disent qu'on a trouvé l'enfant moiisi dans la grotte. » — « A quoi ressemblait-elle ? » ai-je interrogé, et le paysan, d'un air mystérieux, me répondit en hochant la tête : « Oh ! c'est du petit monde ! »

« Mon ami Charles Jullien me confirmait cette vivace tradition des fées troglodytes et pillardes parmi nos montagnes : « Il y a sur le versant sud de Rochefort, sommet qui domine St-Félicien, mais du côté de Pailharès, une grotte dite *Grotte des fées*. Les fées furent un jour capturées à l'exception de leur reine qui, plus agile, s'échappa. Et comme on commençait à descendre la pente, on entendit celle-ci debout sur la plus haute roche leur crier : « Surtout, surtout, ne trahissez pas le secret de la sauge ». Cela doit-être le fragment, resté encore dans les mémoires, d'une plus vaste légende. La sauge est une herbe réputée magique. Quel est son fameux secret ? Peut-être pourrait-on le retrouver dans le folklore de notre pays — ou d'un autre. » (3).

A Lauthéal (com. de St-Julien-Vocance), les fées sont

(2) Canton de St-Félicien (Ardèche).

(3) Charles Forot, *Au royaume des fées*, journal « Le Progrès de Lyon » (édition Drôme-Ardèche), 13 nov. 1951. Plusieurs de ces légendes avaient déjà été publiées dans l'*Almanach vivarois*.

appelées *afares*. Elles habitaient à *Boné* où elles avaient fait leur tanière. Elles étaient nues ou habillées de feuillages. Quand elles pouvaient voler du linge, elles le faisaient. Elles se nourrissaient de pommes de terre, de blé, de maïs... Une *afare* descendait toujours à *La Selle* (4) pour se ravitailler, et les fermiers ne savaient comment faire pour la capturer. Alors, ils ont placé une paire de souliers sur son passage. Un jour, elle les a chaussés, mais elle ne savait plus marcher avec et on l'a attrapée. On l'a gardée deux jours. Elle ne parlait guère et on la comprenait mal ; elle criait tout le temps : « Mes *tétés* (seins) me font mal ! » On l'a relâchée parce qu'elle allaitait un enfant et elle est repartie tranquillement. (Régis-Auguste Desgrand, 56 ans, cantonnier, Lauthéal).

La *Borne des Afares* sur la montagne du Chirat-Blanc, entre St-Symphorien-de-Mahun et St-Julien-Vocance. C'est une sorte d'excavation dans le rocher où habitaient autrefois les *afares*. Ces derniers étaient des personnes comme des singes, mâles et femelles. Ils vivaient d'herbe, de fruits. Ils allaient souvent voler du linge. Une *afare* qui s'était rapprochée des maisons de La Selle, avait trouvé de vieilles chaussures. Ne sachant s'en servir, elle les avait essayées aux mains ; mais cela ne faisait pas, alors elle les a mis aux pieds. Comme elle ne savait pas marcher avec, elle s'est laissée capturer. Et cette *afare* avait des petits, elle avait mal aux seins, elle pleurait. On s'en est aperçu, on l'a relâchée et on l'a suivie jusqu'au nid de ses petits, dans une *borne* (grotte) sur le mont Feltin où l'on a trouvé des choses diverses, casseroles et autres ustensiles de cuisine, tissus, mouchoirs, « tout ce qu'elle avait pu porter ». L'*afare*, lui, ne restait pas ; la maman élevait les petits qui, une fois grands, partaient à leur tour. (Jean-Marie Desgrand, 73 ans, cultivateur, Lauthéal).

« Les fées avaient, paraît-il, un endroit où elles se rassemblaient ; cet endroit est appelé en patois *lou pla de los fados*. Un soir, étant réunies devant un chaudron plein d'eau bouillante, elles tenaient un enfant dans les bras et se disaient l'une à l'autre de le jeter dans le chaudron. Un passant, témoin de ce manège, y jeta son chapelet et toutes les fées disparurent et il fut l'héritier du chaudron qui existe encore. Quant à l'enfant, personne ne sait ce qu'il est devenu. » (5)

Il existe, au-dessous du hameau de Maurins (com. d'Eta-

(4) Hameau de St-Julien-Vocance.

(5) Lettre intéressante, Coutumes et sornettes du bon vieux temps, « Almanach du Père Menfouté », 1949, p. 31 ; « lettre d'un paysan ardéchois sans nom, datée de 1939 » ; sans localisation.

bles), dans un ravin profond et sauvage — *lou cro dé Sarlin* — une pierre plate dans *lou gour de la fa* (gouffre des fées) où, dit-on, de petites femmes venaient danser la nuit (Joseph Cros, 77 ans, ancien cultivateur, mutilé de guerre, La Croix de Roche, commune d'Étables).

Il y aurait une *grotte des fées* sur la rive gauche de la rivière d'Ay, entre Ardoix et Sarras (6).

Les fées (*fayes*) étendaient leur lessive, la nuit, sur la colline du Chatelet (com. de St-Désirat). Un cochon qui s'était égaré un soir dans ces parages, rentra à la maison en rapportant une bourse d'argent attachée à son cou. Ses maîtres ont pensé que c'était un don des fées. Une autre nuit, ils ont renvoyé le cochon sur la colline, mais cette fois les fées l'ont gardé. (M. l'abbé Bonnardel, St-Désirat, tient le récit de son grand-père).

« A la Mothe de Mayres, une invisible main garnissait, dit-on, chaque soir de feuilles d'or les *traous de la fado*. Un avare tenta de rafler nuitamment le trésor ! Le lendemain à l'aurore, il n'avait plus dans la main qu'une poignée de feuilles de hêtre jaunies... » (7).

« Il y a au sommet du cratère de Jaujac un rocher que l'on appelle le *ron de los fados*. Autrefois, dit-on, on y voyait courir la nuit aux pâles rayons de la lune, des lutins et des fées.

« La raison de cette croyance populaire vient vraisemblablement de ce que, à cet endroit, la crête du cratère est crénelée par d'immenses blocs de matières spongieuses surpris par un refroidissement subit et suspendus dans les formes et les positions les plus fantaisistes. » Signé : La Zunicou (8).

« Les *fades*, ça volait sur l'eau, les marécages, les étangs. C'était des vapeurs que ça a des formes d'hommes. » (Villeneuve-de-Berg).

A La Chapelle-sous-Aubenas, tout près de la cuve, il y a trois trous de formation naturelle, placés en droite ligne, qui sont appelés *traous de los fados* (9).

Une *source des fades* nous a été signalée à Roubraux, près de Largentière.

(6) Armagna du Père Menfouté, 1933, p. 46.

(7) Jean de la Laurencie. *Empreintes néolithiques et Folklore*, « Almanach vivarois », 1929, p. 96.

(8) Armagna du Père Menfouté, 1943, p. 57.

(9) Jean de la Laurencie, *Autels ou Pressoirs ?* « Almanach Vivarois », 1934, n° 8, p. 90.

« On voit, entre Largentière et Montréal, le ruisseau des fées (*lou vola dè los fados*). C'est là que les sorcières (10) venaient laver leur linge sale. [...] Souvent, à minuit, les habitants du voisinage ont entendu — et croient entendre encore — le bruit des battoirs des sinistres lavandières ; plusieurs ont même aperçu, par un beau clair de lune, le linge des fées étendu dans la vallée. » Signé : Le Sandre (11).

A Uzer, les *fades* habitaient le rocher de la Bade. Habituellement, elles lavaient leur linge la nuit et, quand les femmes d'Uzer allaient laver de bon matin, elles n'aimaient pas être surprises par elles. Pour les punir, les fées leur donnaient la fessée et leur faisaient partir le battoir le long de l'eau. Pour se préserver de ces mauvais tours, les femmes mettaient leurs bas à l'envers. (Uzer).

A Audon, commune de Balazuc, il y a un rocher des fées (*lou ron dè los fados*) près duquel les fées étendaient leur linge et faisaient la ronde (12).

Les *fadou*, ou *fades*, vivaient dans des forêts, des grottes, des mares et autres lieux. On les voyait la nuit laver leur linge à la rivière et taper avec leurs battoirs. Ils étaient habillés de blanc. Si on s'approchait d'eux, ils disparaissaient ; ils revenaient battre leur linge, quand on s'éloignait d'eux. (Les Assions).

Entre Casteljau et Chassagnes, il existe le *chemin de la fade*.

Les *fades* lavaient leur linge la nuit ; elles sautaient d'une montagne à l'autre. Elles ont disparu quand on a sonné l'angelus. Voici une espèce de formulette qui les concerne : *Fade, fadou — Cé qué pouos fairé duèi, fai-ou* (... — Ce que tu peux faire aujourd'hui, fais-le). (Les Vans).

« La *fade* lavait le linge la nuit. On entendait pleurer ses enfants. Près de chez moi, il y a avait une muraille qui faisait un cercle en rond ; on disait que c'était la maison des *fades*. Près de là, il y avait une petite source ; c'est là qu'elles allaient laver. » (La Sarrasine, com. de Berrias).

On prétend que les *fades*, appelées aussi *jadettes*, lavent leur linge à la rivière, au pont des fées, et dansent la ronde au clair de lune. (Berrias).

(10) Terme impropre.

(11) La sorcellerie en Vivarais, « Armagna du Père Menfouté », p. 45-46.

(12) Armagna du Père Menfouté, 1938, p. 22.

Les *fades* enlevaient les enfants en ne laissant que le paquet de leurs habits. (Gustave Fabre, 84 ans, La Lauze, com. de Banne).

A Malbosc, les *fades* avaient charrié des pierres. A Malbosc également, il y avait un grand pré où les fées allaient danser la nuit. L'herbe, après, n'y poussait plus. Elles habitaient dans les bois, autour de ce pré. Elles lavaient leur linge la nuit. C'étaient des personnes comme nous, avec de grands fichus sur la tête.

A Lafigère, les *fades* s'étaient emparé d'un enfant dont on n'avait retrouvé que le bonnet.

A Thines, plusieurs trous dans des rochers servaient autrefois d'habitations aux *fades*.

LE LUTIN.

Voici des renseignements divers sur la croyance au lutin, qui tient dans le folklore de l'Ardèche une place aussi importante, sinon plus, que la croyance aux fées.

« Quant au lutin, on en raconte des faits et des faits. Moi, je n'y ai jamais cru. Mais voici ce qu'on dit.

« Tantot c'était un joli chevreau qui trottait devant une personne et se laissait joyeusement porter, tantôt c'était une pelote de fil qu'on trouvait sur le chemin, mais le jeu favori du lutin était, paraît-il, de conduire le bétail d'une ferme soit dans un blé, soit dans un pré. Si on ne l'entendait pas, le bétail dehors. Si au contraire on l'entendait et qu'on lui recommande de le rentrer, il était obéissant et il le ramenait. Une nuit, quelque personne voulant jouer un tour au lutin plaça sur la porte de l'étable un plein *paillas* (13) de grains de millet. En ouvrant la porte naturellement il tombe le tout et comme on lui commandait de le ramasser, il a dû s'exécuter. On ne le revit plus à cette ferme. » (14).

Le *diablatou*, appelé aussi *lou louti*, apparaissait sous toutes les formes. Monté sur un cheval, il galopait sur les toits sans casser de tuiles. (Régis Auguste Desgrand, 56 ans, cantonnier, Lauthéal, com. de St-Julien-Vocance).

Lou luti n'était pas méchant, mais il aimait jouer des farces. (La Croix de Roche, com. d'Etables).

(13) *Paillas* : genre de moule ou panier en paille ou osier dans lequel on met la pâte pétrie pour la porter au four.

(14) Lettre intéressante, coutumes et sornettes du bon vieux temps, « Armagna du Père Menfouté », 1914, p. 31-32 ; « Lettre d'un paysan ardéchois sans nom, datée de 1939 ; ; sans localisation.

« Voici ce que je tiens de Philippe Héritier : « Mon père m'a raconté qu'au temps de sa jeunesse, le Cheylard était sous le contrôle, non d'une fée, mais d'un farfadet, un lutin si vous voulez. Il s'appelait *Toinou*. C'était un tout petit bout d'homme comme la main. Le jour durant, il se cachait dans les *balais* (genêts) ou la bruyère du Serre de Catins. La nuit, le petit coquin courait la vieille ville et faisait des niches aux braves gens. Si la cheminée ne tirait pas, on disait que Toinon était assis sur le trou. [...] »

« A Saint-Félicien, Louis Serre me dit qu'on nommait *louti* les feux-follets qui dansent parfois la nuit sur les cimetières ou les sols marécageux. M. Grangier de Rognat était convaincu qu'un *louti* se cachait au château de Massa. « C'est une sorte de diable fantasque, il passe la nuit, à cheval, sur les toits et effraye le monde », me confiait-il. Il y a aussi le lapin blanc qui semble vouloir se laisser prendre, vous glisse dans la main et va s'asseoir, narquois, un peu plus loin, vous échappe encore et vraiment vous épuise. » (15).

Le sonneur de Tauriers trouve un jour sa cloche plantée en l'air dans le clocher. Il tire sur la corde pour la remettre en place ; mais elle était pleine de grain que le lutin lui avait volé et toute la provision s'éparpille à ses pieds. Le lutin, invisible dans un coin du clocher, rit aux éclats. Le sonneur lui ordonne : « Tu vas me ramasser mon blé et tu me le rapporteras où tu l'as pris. » Ainsi fut fait, car l'opinion était que si le lutin avait le pouvoir de jouer des tours et n'était pas obligé de faire du bien, il était obligé de ne pas faire de mal (16).

« C'est encore un brave homme du canton de Largentière. Il revient de la ville, un soir, et voit un cheval blanc qui marche tout seul devant lui, lentement, et a l'air abandonné. Il l'arrête et l'enfourche... Le cheval va tout doucement, puis au trot, puis au galop...

« L'homme est content. Ça l'avance. Mais ne voilà-t-il pas que le cheval quitte la route, court par les prés, passe la rivière, escalade la côte et saute d'un rocher à l'autre avec son cavalier qui a peur... peur... Mais tout d'un coup, le cavalier pense : « C'est le lutin ! » Et il dit au cheval :

« — *Pouorto-mé o qui ounté m'as prè.* (Porte-moi là où tu m'as pris).

(15) Charles Forot, *Les lutins*, « Le Progrès de Lyon », édition Drôme-Ardèche, 30 nov. 1951.

(16) La Zuni, *Le Lutin, les Fées, la Fachineyro, la Trêve*, « Armagna du Père Menfouté », 1939, p. 20.

« C'est ce qu'il fit » (17).

Des personnes de St-Alban voulaient traverser la rivière et elles étaient bien embarrassées. Il se trouvait un âne sur leur passage. Alors elles sont montées sur l'âne. Mais au milieu de la rivière il a disparu avec un rire moqueur, en laissant tout son chargement tomber à l'eau. (M^{me} Lelierre, 76 ans, Uzer).

« Lorsque ma grand-mère soufflait dans le feu et qu'il partait des étincelles de braise, elle me disait : « Tu vois, ce sont les lutins qui partent ! » (Louis Vannière, 74 ans, buraliste, Uzer).

Le lutin, sous la forme d'un cochon, faisait monter les enfants sur son dos, et plus il en montait plus il s'allongeait. Il allait ensuite les noyer dans le Peyrau (18) (Sylvain Robert, 79 ans, Berrias).

Le lutin était une bête dans le genre du singe. Il marchait droit, faisait des sauts de dix mètres et habitait dans les bois. (Gustave Fabre, 84 ans, cultivateur, La Lauze, com. de Banne).

Le lutin, comme le hérisson, s'enroulait et se déroulait. (St-Paul-le-Jeune).

Pour terminer, voici quelques versions du thème : *le lutin métamorphosé en pelote de fil*.

« Une belle dame trouvait une pelote de fil. C'était le lutin. Elle cousait sa belle robe avec ce fil. En rentrant dans l'église, la robe se décousait et la belle dame se trouvait sans robe. » (Sanilhac).

« En son chemin faisant, un homme de La Chapelle Graillouse a trouvé un écheveau de fil rouge et il l'a apporté à sa femme ; il lui a dit :

— Tiens, tu voulais faire une jolie paire de bas, voilà du joli fil !

Et quand il est allé dans sa poche, il a sorti sa main pleine de merde. C'était le lutin ! » (Vieillard anonyme, âgé de 90 ans, Hospice de Valgorge).

« Une femme trouve sur son chemin une petite pelote de fil (*un eschobouto de fiéou*).

Justement, elle a de l'étoffe pour se faire une robe ; elle coupe son étoffe et la coud avec ce fil.

(17) *Ibid*, p. 20.

(18) Source du Tégoul, entre Berrias et Beaulieu.

La robe est finie. Le dimanche d'après elle s'en habille. Elle part avec pour la messe. Arrivée au bénitier, la femme prend l'eau bénite et se signe. La robe tombe en pièces. Et la femme elle tombe en « mode courte » avant l'heure.

Car le fil est parti. C'était le lutin changé en pelote de fil qui s'en allait en *cascaillant* (éclatant de rire).» Signé : Le Papet (19).

« Ma grand-mère elle venait de coudre et puis après, en revenant, elle a vu un peloton de fil par terre et l'a levé et l'a mis dans son tablier. Elle l'a porté un petit moment. Elle a vu que ça lui pesait. Elle a dit :

— Qu'est-ce qu'il y a ?

Et puis elle l'a jeté par terre. Et il a dit :

— Je suis content que tu m'aies porté un peu !

C'était le lutin. Elle a fait son chemin sans plus rien voir. » (Louis Bernard, 72 ans, ancien mineur, né à Lafigère, Les Vans).

Si une femme trouvait un pelote de fil sur la route, ou quelque chose d'autre de joli, elle disait :

— Bou Diou, que je suis contente !

Elle l'emportait à la maison, bien joyeuse. Quand elle était rendue chez elle, l'objet sautait trois fois et disait :

Tra la la la

Qué mé sièi bien fa pourta !

Et puis elle n'avait plus rien du tout. (Les Vans).

Le lutin se mettait en pelote de laine, en joli couteau, en quelque chose qu'on ramassait ; puis il était content de se faire porter. Après il disparaissait. (Les Vans).

NOTA : On trouvera d'autres renseignements sur le lutin ardéchois dans l'*Almanach vivarois* de 1934, p. 61, et dans les *Armagna du Père Menfouté* de : 1912, pp. 66 et 96 ; 1934, pp. 50-51 ; 1939, p. 20.

LE CIRCELET.

« C'était, dans le Bas-Vivaraïs, le familier des moulins à huile : esprit, lutin ou diabolin ? Je ne sais. Mais chaque moulin avait le sien, toujours présent. Seuls, les porteurs d'olives l'effarouchaient et il se sauvait par le ruisseau ; si bien que personne ne le vit jamais. » (20).

(19) « *Armagna du Père Menfouté* », 1943, p. 45. Vaut pour le canton de Largentière.

(20) Pimpanello, *Le Circelet*, « *Almanach vivarois* », 1933, p. 102.

LES FEUX-FOLLETS.

Les feux-follets sont de petites bougies ou des lanternes qui suivent, la nuit, les limites des champs. (J.-M. Desgrand, 73 ans, cultivateur, Lauthéal, com. de St-Julien-Vocance).

« A Lafigère, en 1900, il y avait des feux-follets. Un nommé Odilone Boulèguo, un soir, il charriait du fumier. Il passait à un endroit qu'il y avait un cerisier, et, toute une fois, il est descendu deux feux du cerisier. Ils se sont mis d'un côté chacun et l'ont accompagné jusqu'à sa maison. Et là, en rentrant, il a dit :

— Nom dé Diou ! Qu'est-ce que vous m'embêtez !

Pas plus tôt, il a reçu deux gifles. Il est rentré chez lui, il a plus parlé, et il s'est évanoui. Je suis été à sa maison, moi, je sais pas combien de temps ! (Louis Bernard, 72 ans, ancien mineur, né à Lafigère, Les Vans).

LA TRÈVE.

« Les *trèves* sont à présent toutes défuntes, mais dans le temps c'était différent. Cela veut dire qu'on y croyait, mais ça ne signifie pas que ça fût vrai.

« Je sais une maison où chaque nuit il y avait du bruit ; le soir quand tout était tranquille on entendait tout d'un coup comme quelqu'un aurait vidé des sacs de noix. Un jour, on aurait vu une mule les quatre fers devant le feu en train de se chauffer. Et elle serait partie en éclatant de rire par une petite porte où l'on a peine à passer. Dans une autre ferme, tous les matins on trouvait deux vaches attachées au même collier. Ce qui serait plus récent : dans une maison où tout était bien fermé, on entendait battre les portes. A peine s'il y a dix ans que dans un village on entendait tomber autour de soi de petits cailloux et jamais ils n'atteignaient personne. » (21).

« Dans le vieux temps, on parlait beaucoup de « trêve » dans nos campagnes. La « *trêvo* ». Les anciens se plaisaient à en conter les méfaits au cours des veillées. Que de fois chez nous j'ai entendu parler de la *trêvo*. Ça donnait *fréso*, suivant l'expression courante pour dire que ça faisait peur. Mais au fait, sait-on bien l'idée que nos gens se faisaient de la *trêvo* ? Et eux-mêmes avaient-ils une idée précise à leur sujet ?

(21) Lettre intéressante... « Armagna du Père Menfouté », 1949, p. 32 ; « lettre d'un paysan ardéchois sans nom, datée de 1939 » ; sans localisation.

« On a défini la trêve tour à tour « la hantise », tapage nocturne, farfadet, lutin, esprit, revenant, drac, ombre...

« Il y a un peu de tout cela. Mais ce n'est pas tout à fait cela. Autant qu'on peut démêler quelque chose, non pas de l'opinion, mais des impressions et des récits de nos anciens, la trêve éveille l'idée d'un être impalpable et furtif qui opère la nuit, qu'on devine et qu'on sent plutôt qu'on ne le voit et qui, à l'encontre du lutin, ne joue pas des tours plus ou moins désagréables, mais laisse autour de lui et après lui de la frayeur, la *frêso* nous l'avons dit. De ce fait, la trêve est déjà assez malfaisante. Au surplus on prête à la trêve de faire du bruit et d'aller jusqu'aux coups, de préférence des gifles, sans qu'on ait jamais vu la main qui frappe.

« Tout enfant, j'ai entendu souvent conter que la trêve faisait du bruit dans une maison inhabitée de Fons... près Aubenas. On entendait du tapage. Et tous ceux qui allaient y voir et pénétraient à l'intérieur recevaient un soufflet magistral.

— *O qu'èro la trêvo*, disait-on.

« Et on ajoutait que cette maison était hantée. Quel pays de l'Ardèche n'a pas prétendu avoir sa maison hantée. Près de St-Jeure-d'Ay on en montre une. On en montre une un peu partout. Maison hantée par l'esprit, c'est-à-dire ici la trêve. Ce qui justifierait l'expression de ceux qui disent que la trêve c'est la « hantise ».

« En somme, à notre sens à nous qui ne croyons pas à la trêve et pour cause, dans l'imagination de ceux de nos parents et de nos amis qui nous en ont souvent parlé, la trêve serait comme un esprit ou revenant de la nuit, espèce d'ombre vivante et imprécise qui passe rapide sans qu'on la voie dans les ténèbres, à travers l'espace, en l'air, par les chemins et les bois, ou s'installe dans une maison habitée ou non, vous fait peur et au besoin vous frappe, d'ailleurs, sans grand dommage [...] »
Signé : Le Papet. P.C.C. La Zunicou (22).

La maison de la trêve est une maison hantée. (Les Vans).

FANTOMES ET MAUVAIS ESPRITS.

« Mon arrière grand-père, qui était tisserand, revenait une nuit de St Appolinard pour se rendre chez lui à St-Désirat. Il avait bu un petit coup. Il vit une ombre contre un tas de

(22) « Armagna du Père Menfouté », 1943, p. 76-77. Vaut pour le canton de Largentière. Cf. « Armagna du Père Menfouté », 1944, p. 14 (n'ajoute rien).

bois et, croyant que c'était un voleur, il se mit à l'insulter :

« — Qu'est-ce que vous volez du bois, là !

« Il reprit sa route, mais à partir de ce moment la peur le saisit ; il se mit à courir, perdit son soulier, jusqu'à ce qu'il arrivât dans une de ses propriétés où, plus courageux, il se retourna pour faire face au fantôme, mais il ne vit plus personne. » (M. l'abbé Bonnardel, St-Désirat, qui tient le récit directement de son grand-père).

Il y aurait une légende sur des fantômes qui erraient, la nuit, dans les ruines de Rochemaure (23).

L'angélus et les Evangiles ont chassé les mauvais esprits. (J.M. Desgrand, Lauthéal, com. de St-Julien-V.)

LES REVENANTS.

Il est curieux de constater que tous nos récits de revenants proviennent de la seule commune de St-Julien-Vocance.

« Une femme de Lauthéal était morte en laissant neuf petits à son mari. Un jour, elle leur est apparue à la fenêtre de l'évier. Alors, ils ont été me chercher, mais je ne la voyais pas. Il n'y avait que deux ou trois des petits qui pouvaient la voir. Alors, je leur ai dit :

« — Si vous la voyez comme ça, dites-lui un *de profundis*.

« Après, ils n'ont plus rien vu. Une bonne nuit, elle est apparue à son mari. Au début, elle lui tapait sur les pieds, puis ça montait plus haut, vers la poitrine, et quand il a senti que ça l'étouffait, il lui a demandé :

« — Que demandes-tu de la part de Dieu ?

« Parait que de bon matin, il est allé trouver le grand curé d'Annonay et plus rien ne s'est passé. » (J.-M. Desgrand, Lauthéal, com. de St-Julien-V.).

Une femme de Rochepeule avait dit à ses enfants avant de mourir de faire une « aumône de pain » à sa commune. Mais comme ils habitaient à St-Julien-Boutières, ils avaient fait l'aumône dans ce village. Alors les nouveaux locataires de Rochepeule aperçurent une main qui tapait à la fenêtre. Ils ont pris des renseignements auprès du curé et de la famille de la morte qui leur ont conseillé de lui demander ce qu'elle voulait. Ils l'ont fait lors de l'apparition qui suivit et il parait que la main répondit :

(23) Cf. « Armagna du Père Menfouté », 1935, p. 88.

— Je veux l'aumône à Rochepaule et non à St-Julien-Boutières.

Ils ont dû le faire et personne n'est plus apparu. (J.-M. Desgrand, Lauthéal).

Un homme qui, de son vivant, avait déplacé en sa faveur des bornes-limites (pierres servant à délimiter les champs), revenait en ces lieux après sa mort ; on l'entendait dire :

— Où je la mets ? Où je la mets ?

On lui répondit :

— Où tu l'as prise.

Les bornes furent remises à leur place et on n'entendit plus rien. (Xavier Desgrand, 71 ans, retraité, Le Monteil, com. de St-Julien-V.).

Voici une variante du récit précédent. « Mon arrière grand-père entendait une voix la nuit, à Duni (24), qui répétait tout le temps :

« — Où je la mets ?

« Alors, il est allé trouver M. le curé qui lui a répondu :

« — Dites-lui : « Rentrez-la où vous l'avez prise ».

« Et ça a été fini. » (J.-M. Desgrand, Lauthéal).

Un nommé Bronzi, de St-Julien, se rendait au marché à Annonay de très bonne heure, vers deux heures du matin, avec une charrette de paille tirée par des vaches. En passant au pont de Chatelanne (25), il a aperçu un feu au bord de la route ; il s'est approché et il a vu un homme dans un aqueduc, plongé dans le feu jusqu'à la taille. Cet homme lui faisait signe de ne pas approcher. Il est bien arrivé à Annonay et, peu de temps après, il en est mort de peur. « Ça devait être une affaire de l'autre monde, un revenant peut-être. » (Régis-Auguste Desgrand, Lauthéal).

Nota : une histoire de curé revenant, largement développée, se trouve dans *l'Armagna du Père Menjouté*, de 1931, p. 18-20.

PERSONNIFICATION DU CAUCHEMAR.

« *Lo chooucheiro*, c'est quelque chose de vivant, et fantastique, aussi, avec l'air d'une ombre qui cascade et saute en s'évanouissant. Suivant le Dourné (26), elle avait la spécialité

(24) Hameau qui fait face à Lauthéal.

(25) Ce pont est situé sur la commune de Vocance.

(26) Un des chroniqueurs habituels de l'almanach.

de venir se placer sur la poitrine des gens pendant leur sommeil.

« Une nuit, quelqu'un qu'il a nommé, mais que j'ai oublié, pendant qu'il est au lit, avant de s'endormir, voit se glisser comme une ombre qui monte, monte, et doucement s'étend sur sa poitrine qu'elle oppresse légèrement. Alors lui, étendant lentement ses bras, puis soudain les ramasse avec rapidité, comme pour saisir *la chooucheiro*.

« Mais celle-ci, avant d'être touchée, se dégage et saute dans la chambre avec le bruit d'un chat qui tombe sur ses pattes.

« Peut-être c'en était un !

« La deuxième histoire du Dourné concerne la vieille *Mamet* (27) X..., la mère de Y... de Rocles, que nous avons connue.

« Une nuit, on l'entend geindre :

« — Oï ! Oï ! Oï !

« — *Mèro, dé qu'ové*, lui crie son fils, qui n'avait alors qu'une trentaine d'années.

« — Oï ! Oï ! Oï !

« Et toujours de plus en plus fort.

« — *Mèro, mèro, dé qu'ové ?*

« — Oï ! Oï ! Oï !

« Alors le fils se lève et va voir sa mère. Il la voit les yeux ouverts ou fermés, geignant toujours et se tenant la poitrine.

« — Oï ! Oï ! Oï !

« — *Mèro ! Mèro !*

« Il la secoue. Elle se réveille et ne soupire plus. Mais elle dit qu'elle avait senti sur sa poitrine un poids qui l'étouffait.

« — *O qu'èro la chooucheiro.*

« F... simplet ! C'était un cauchemar. » Signé : le Zuni (28).

LE CHAT NOIR.

« C'est une histoire qui est dans la famille, chez les demoiselles Mounier (elles sont maintenant mariées) à Duron, Colombier-le-Jeune. La nuit, dans la chambre du bas, rôdait

(27) Grand'mère.

(28) « *Armagna du Père Menfouté* », 1944, p. 8-9. Vaut pour le canton de Largentière. Cf. *A. du P. M.*, 1933, p. 27 (chauchevieille).

un chat noir famélique. On entendait des bruits de chaises que remuait l'âme du grand-père Mounier (l'arrière grand-père de la génération actuelle). Et quand ceux qui dormaient dans cette chambre, voyaient en rêve le chat noir leur sauter sur la poitrine ou les saisir à la gorge, on mourait dans l'année. Trois personnes y ont vu le chat noir et sont mortes. Depuis la mort de Mme Mounier (la mère des propriétaires actuels) plus personne n'y couche, on l'a transformée en cabinet de travail. » (Communiqué par Mme Wladenovitch, née Pradier, Tournon ; lettre du 9-VIII-54).

LE DIABLE.

Jean de la Laurencie signale un *pied du diable* à Colombier-le-Cardinal, des *écuelles du diable* à Saint-Pierreville et le *ronc du diable* d'Issamoulenc, com. de St-Pierreville (29), mais il ne donne ni d'autres renseignements, ni des légendes à leur sujet.

Il existerait aussi une *chaise du diable* dans le défilé de Ruerns (30).

« Nos anciens contaient, au coin du feu, cette légende, sous forme de dialogue rimé entre Dieu et Satan :

« *Lou diablé :*

Iéou foreï lou tron

Espourireï toutès tous effons.

« *Lou bon Diéou :*

Iéou foreï l'eyliéou

Toutes sè rëcoumondoron o iéou.

« *Traduction :*

Le diable :

Le tonnerre je ferai

Tous tes enfants j'effraierai.

Le bon Dieu :

Moi je ferai l'Eglise

Tous se recommanderont à moi.

« L'abbé Chabannes, curé de Mayres (Ardèche), retrace avec une variante cette légende dans la monographie de Mayres. » Signé : Le Sandrou (31).

(à suivre)

(29) J. de la Laurencie. *Empreintes néolithiques et folklore*, « Almanach Vivarois », 1929, p. 95.

(30) Cf. « Almanach Vivarois », 1931, p. 50.

(31) « Armagna du Père Menfoutè », 1929, p. 95.

A propos de l'article sur "la fête du cochon"

paru dans Folklore n° 89

Le doyen Aymard, professeur d'histoire ancienne à la Sorbonne, ayant lu notre précédent article, nous avait signalé une étude de M. Henri Stern : « Le Calendrier de 354 » Le chapitre V de cette étude, intitulé « Les représentations des mois », donne quelques indications fort intéressantes sur la saison où l'on tuait le porc au IV^e siècle de notre ère.

Page 207, l'auteur étudie la figuration du cycle des mois sur le pavement de St-Romain et sur l'arc de triomphe de Reims. Les motifs de celui-ci ont été très exactement reproduits par le graveur Bence, dans « les Monuments de la France » (Paris 1816-1836), planche CXIII. Sous la voûte centrale de la porte de Mars figurent les activités rurales des douze mois de l'année. Novembre est représenté par « un paysan penché sur un porc étendu sur un étal. L'homme retire les intestins de l'animal, travail qui correspond parfaitement à la saison à laquelle appartient ce tableau ».

Pourtant un cycle carolingien des mois représente Novembre sous l'image d'un pâtre qui tient un porc, tandis que Décembre brandit un grand couteau pour tuer l'animal. Mais des textes plus anciens mentionnent cette cérémonie de la vie paysanne en rapport avec le mois de Décembre. Dans les *Officia XII Mensium* (V^e siècle ?) — Antologie Latine, édition A. Riex —, on lit : « More sues proprio mactat December ». Et J. Lydus rappelle la coutume des paysans grecs de manger du porc aux festins du mois de décembre en souvenir des sacrifices faits à Chronos et à Demeter. (De mensibus IV 158, p. 174).

H. Stern ajoute : « A notre connaissance, l'image de Reims est la seule représentation antique de ce sujet dans un cycle des mois ; Stryggowski pensait que ce thème avait été créé au Moyen-Age en Occident et introduit dans les cycles byzantins sous l'influence occidentale. Le relief de l'arc de Reims montre qu'il n'est pas étranger à l'art antique, d'où il a pu passer à la fois dans l'art byzantin et dans l'art carolingien. Le pavement de St-Romain et l'arc de Reims (de la première moitié du III^e siècle probablement) sont les deux seuls exemples de

représentation de mois antique montrant des activités rurales, ornementation devenue traditionnelle au Moyen-Age.»

Il nous a paru intéressant de rapprocher ces sculptures de celles de la stèle d'Aelia Leporina à Tebessa.

Notons encore que, dans l'Ariège, le travail qui consiste à nettoyer les intestins du porc avant de les utiliser pour la charcuterie a gardé un caractère honorifique. (Le morceau, grillé et non désossé, dont nous avons dit qu'il est réservé au « saigneur », est le « coustillou », tiré des « demi-côtes » ou « fausses côtes ».)

Enfin, dans l'Ariège également, le Directeur des Services Agricoles nous a signalé ce fait digne d'attention : c'est aux femmes exclusivement que revient la tâche de conduire la truie au verrat et de la faire saillir, malgré la force qu'elle réclame parfois des gardiens de ces animaux. Il attribuait pour cause à cet usage le fait que l'argent provenant de la vente des porcs reste entre les mains des femmes pour subvenir aux besoins du ménage. Il nous semble que c'est là plutôt une conséquence de cet usage, dont la cause nous paraît plus profonde : nous voyons là le reste du culte d'une divinité féminine, servie par des prêtresses.

Simone BRISSAUD.

"LE PICART" de SAINT-JEAN-DE-FOS (Hérault)

LOU PI CART DAN-SA IE SA

TIE TRES DEU-MAI ZE LAS LOU ZE LAS RA-A

SA LA RAO BE LA LOUOU COU-TIE LOUW PI

CAT COU-OU FA-DA A LA TUR-CA SEM-BLA

SEOLA NOJ-TRE CAT MA-A

Reprendre trois fois au §

Dans le numéro 92 de « Folklore » (hiver 1958) nous avons publié une étude sur le Picart de St-Jean-de-Fos.

Grâce à la ténacité et à la persévérance déployées dans ses recherches par notre informatrice, Madame Marie Rognon (née Cambon) de Montpeyroux, nous avons pu obtenir d'un musicien local l'air de la chanson qui accompagnait le Picart dans ses sorties, et dont nous sommes heureux de donner ci-après la transcription.

M. LOUIS.

DE LA DANSE EN HAUT LANGUEDOC

FÉDÉRATION DES

GROUPES FOLKLORIQUES

DU LANGUEDOC-ROUERGUE

1. — COTISATIONS.

Conformément à l'article 9 des statuts de la Fédération, la cotisation annuelle (10,00 NF.) doit être versée dans le courant du mois de Janvier. Nous prions instamment les Sociétés adhérentes de bien vouloir effectuer sans retard ce versement au C.C.P. de la *Société Montpellieraine d'Ethnographie et de Folklore*, 5, Rue Granier à Montpellier - C.C.P. 118446 Montpellier.

2. — STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR de la FEDERATION.

Deux exemplaires des statuts et du règlement intérieur de la Fédération ont été adressés aux Présidents des Groupes adhérents. Les exemplaires qui leur seraient utiles pour leurs besoins ou pour leur propagande leur seront envoyés gratuitement sur simple demande.

3. — ART et DANSE.

Le Président de la Fédération a été chargé, à titre personnel, par la direction du journal mensuel « *Art et Danse* » de la rubrique « *Folklore* ». En conséquence, il lui incombe de réunir tous les articles concernant la *danse folklorique* que les Sociétés de la Fédération ou leurs membres désireraient voir publier dans ce journal (longueur 3 à 4 pages *maximum*, dactylographiées interlignes simples, avec, si possible, un dessin ou une photographie). Texte à adresser à M. M. LOUIS, 5, Rue Granier à Montpellier.

Un spécimen du journal sera envoyé gratuitement sur demande à ceux qui le désireront.

4. — FOLKLORE.

Les Sociétés, ou les membres des Sociétés adhérant à la Fédération qui désireraient voir publier dans « *Folklore* » des articles et travaux concernant le folklore, en général, sont éga-

lement priés d'adresser leur copie dactylographiée au Président de la Fédération: Même adresse que ci-dessus.

5. — **GUIDE OFFICIEL de la MUSIQUE, du CHANT et de la DANSE.**

L'édition « 1959 » de ce Guide indispensable à tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à ces diverses formes de l'art lyrique est parue, il y a quelques semaines (2, Rue Lefebvre, PARIS, XV^e).

La danse folklorique y a sa place et les Présidents des Groupes de la Fédération ont le devoir de vérifier si l'existence de leur Groupe y a été signalée, en s'adressant au délégué pour leur département.

Le Président de la Fédération a été désigné comme correspondant pour le département de l'Hérault, en remplacement de Monsieur MUCCIOLI, Professeur au Conservatoire de Montpellier, muté à Bordeaux. Cependant, il répondra à toute demande de renseignements concernant les Groupes folkloriques de la Fédération et il veillera à ce que toutes les Sociétés adhérentes y figurent avec leur titre exact et les noms et adresses des Présidents. Car il est indispensable qu'aucune de nos Sociétés ne soit oubliée.

Les renseignements contenus dans ce *Guide* ont été fournis, pour la plus grande partie, par les Mairies ; mais il y a de très nombreuses et regrettables lacunes. C'est ainsi qu'aucun des Groupes de Toulouse n'a été signalé, que l'Aveyron et la Lozère ne sont même pas mentionnés.

En conséquence, nous prions instamment tous les membres de la Fédération de bien vouloir envoyer d'urgence à M. Maurice LOUIS, 5, Rue Granier à Montpellier, le titre exact de la Société à laquelle est rattaché leur groupe, s'il y a lieu, avec les nom et adresse du Président.

6. — **ABONNEMENT à « FOLKLORE » pour 1960.**

Pour l'année 1960, les tarifs des abonnements à « *Folklore* » ont été portés à NF. 5. Les abonnements seront centralisés dans chaque société et transmis directement (avec versement correspondant) à *Groupe Audois d'Etudes Folkloriques à Carcassonne - C.C.P. 20.868 Montpellier*. La Fédération n'interviendra pas dans la transmission et le règlement de ces abonnements.

DE LA DANSE EN HAUT-LANGUEDOC

Le Haut-Languedoc, composé du Pays Toulousain (Terro Moundino), l'Albigeois (Albigès) et du Lauragais (Lauraguès), possède un répertoire de danses au caractère particulier trop souvent méconnu.

— LA TRUMPUSO (ou trompeuse).

« Rességado » du XVIII^e siècle, est une ronde mimée où la danseuse convie le danseur, lui tend la main, puis s'échappe et recommence avec un autre jusqu'au moment où elle a trouvé l'élu de son cœur et qu'elle déclare : « Mes a tu te boli ».

— LA BOURREGO DE GENSAC (Bourrée de Gensac) - XVI^e s.

Gensac est un petit village, aux portes de Toulouse. La célèbre reine Margot, Baronne du Lauragais et du Rouergue, intervenue sur les ordres de son royal époux Henri IV, au château d'Usson en Auvergne, avait pour dame de compagnie une dame de Gensac (dont le nom demeure inconnu).

Au cours des fêtes données au Château d'Usson, elle vit danser la bourrée. De retour à Gensac, elle apprit (à sa manière) à danser la bourrégo. Ainsi naquit la bourrégo de Gensac.

— LE SAUT DE L'AGASSO (le saut de la pie).

Rondeau mimant le sautaillement de la pie dans le pré. Cette danse était interprétée à la fin des moissons.

— LE RAMELET (le Bouquet) - XII^e siècle,

est un branle baptisé de ce nom en pays toulousain. Les chroniques rapportent qu'à l'occasion du mariage de Constance, sœur de Louis VII, roi de France, et de Raymond V (en 1154) Comte de Toulouse, un « bouquet de gentes damoiselles tenant en leurs mains des arceaux fleuris de roses et de violettes » exécutèrent cette danse en hommage à la nouvelle comtesse de Toulouse. Elle disparut à la Révolution.

— LE MARI CONGOT - XVIII^e siècle. (Déformation moundino du mot maristingot).

Alerte danse où comme l'indiquent certaines paroles « per dansa le mari congot, cal leba la cambo » (Pour danser le maricongot, il faut lever la jambe).

— LE TRALHO-TRALHO DE SAN-SUBRA.

Branle dansé dans le faubourg de Saint-Cyprien sur la rive gauche de la Garonne. Les cris de « *tralho tralho tout se debralho, trilha trilha, tout se débrilha* » accompagnent cette danse.

— LA BASTRINGLO DEL LAURAGUES (Bastringle du Lauragais).

Ronde populaire du Lauragais qui se dansait à la fin des

veillées d'hiver, lorsque le feu commençait à tomber et que les pieds et les mains étaient engourdis par le froid, on se levait et on dansait la bastringlo.

— LA DANSO DEL TEOULIE (danse du couvreur).

Ronde mimée du Lauragais.

— LA DANSO DES BUFETS (danse des soufflets) ou Bufotière.

Exécutée uniquement par des hommes à l'occasion du carnaval. Les danseurs sont vêtus de longues chemises de toile; ils portent chaussettes et bonnets rayés et tiennent des soufflets enrubannés. La Bufotière se danse encore à l'occasion de certaines fêtes locales dans la Montagne noire.

— LE CURAREN L'ESCLOP (populaire danse du XIX^e siècle) ayant subi l'influence locale.

Les garçons sont placés au centre; les jeunes filles changent de cavalier à chaque figure et lorsqu'elles retrouvent leur premier partenaire, ils échangent tous deux le « poutou » traditionnel.

— LE QUADRILLO MOUNDI (quadrille toulousain).

Danse finale de nos « balotchos » où l'on voyait danser pimpantes les jeunes « grisetos » avec les « fléous » ou « calicots », chacun rivalisant d'adresse en exécutant « las alos de pijouns » et les filles le « chahut » qui mettait en valeur leurs blancs dessous.

— LA POLKA DU LOUISET (polka piquée).

— LE REBIROULET.

— LAS TRELHOS (danse des treilles).

Populaire dans tout le Languedoc, interprétée à la fin des vendanges par des jeunes gens et jeunes filles tenant des arceaux enrubannés et enguirlandés de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Cette danse subit de nombreuses variantes dans les lieux d'interprétation (régions de Gaillac, Fronton, Villemur).

Les instruments suivants accompagnaient les danseurs : Boudégo (cornemuse), Ambousco (hautbois), Pifre (fifre), clarineto (clarinette), Bioulon (violon), Biolo (vielle).

Il était nécessaire que le public amateur d'Art Populaire soit informé de l'existence, en terro moundino, de danses typiques qui ont pu être recueillies grâce aux patientes recherches de nos mainteneurs.

Hommage leur soit rendu.

Hubert GOUGET,

Président de **Terro Moundino**
Toulouse.

ÉCHOS DE LA FÉDÉRATION

TERRO MONDINO.

Le 11 Novembre 1959, à l'occasion de la Fête de Saint-Martin, patron des meuniers du Bazacle, M. l'Abbé Paul Lasserre, recteur de Roques-sur-Garonne, a prononcé dans l'église Saint-Pierre de Toulouse, un sermon en langue occitane dans lequel il a exalté l'œuvre du Groupe régionaliste « TERRO MOUNDINO » « *Molinièrs de l'ama et de l'engenh de Tolosa* », organisateur de cette manifestation.

Persévérant dans son action régionaliste, « TERRO MOUNDINO » a participé, le 24 Décembre, à « *uno velhado* » au cours de laquelle furent chantés les plus populaires des « *Nadalets Moundi* »; puis, à minuit, sous le porche de l'église de Roques-sur-Garonne « *païsandous flehous et moundinetos* », cierges et lanternes en main s'apprêtèrent à rendre hommage à l'Enfant-Dieu. Dans leur costume riche et coloré, ils défilèrent dans la nef, apportant dans leurs paniers les fruits de la terre du Languedoc : le blé et le maïs, les œufs et les galettes qui furent bénis au cours de la messe. L'abbé Lasserre, un de ces prêtres languedociens qui savent faire revivre cette culture des pays d'Oc, qui puise sa sève dans une civilisation qui eut naguère son éclat, prononça un sermon « *dins la lengo maïralo* ». Le *Pater* fut récité dans la même langue par l'ensemble du Groupe « TERRO MOUNDINO » et deux vieux Noël du pays toulousain furent ensuite chantés par le Groupe.

La presse toulousaine n'a pas manqué de remercier « TERRO MOUNDINO » dont les heureuses initiatives ne se comptent plus, d'avoir su faire revivre ce Noël languedocien si empreint de ferveur et de piété naïves.

LA FÊTE DES ROIS AU « PAYS MOUNDI ».

Afin de concrétiser le projet d'union émis par les dirigeants des Groupes toulousains affiliés à la « *Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue* », la traditionnelle fête des Rois a été célébrée le dimanche 10 janvier.

Les jeunes du « *SOULELH D'OR* », du « *POUTOU DE TOULOUSO* », de « TERRO MOUNDINO » ont ainsi joyeusement fêté « *l'an noubel* » en dégustant les succulentes « *cocos* » arrosées de « *boun bi* ».

La danse et le chant furent à l'honneur.

Les présidents des divers Groupes, ainsi que des amis de la « *lengo d'Oc* » prirent la parole au cours de cette sympathi-

que réunion, laissant ainsi présager, pour le folklore « moundi », un avenir des plus brillants.

GROUPE FOLKLORIQUE LANGUEDOCIEN.

Le dimanche 27 Décembre, les jeunes du GROUPE FOLKLORIQUE LANGUEDOCIEN ont été réunis par le Président au siège social autour d'un succulent goûter afin de clore l'année 1959 et de commencer l'année 1960 dans la joie et l'amitié. Les *grisettes* et les *grisets* ont eu la délicate pensée d'offrir à cette occasion, à leur Président, un superbe « flaminaire » qui lui rappellera leur attachement et leur respectueuse sympathie.

A noter que les jeunes du Groupe se sont cotisés pour envoyer à l'un de leurs musiciens, actuellement soldat en Algérie, un mandat pour lui permettre de faire un petit réveillon de Noël.

Le groupe folklorique languedocien se baptise « Lou Clapas »

Divers groupes folkloriques de notre province ayant fait suivre leur nom du *qualificatif* « Groupe folklorique languedocien » qui se trouve précisément être le *nom* du groupe folklorique de la Société Montpelliéraine d'Ethnographie et de Folklore, le conseil d'administration de cette société a décidé, afin de prévenir toute équivoque, de donner à son groupe le nom de « LOU CLAPAS », suivi de la mention « *Groupe folklorique languedocien* ».

La rectification légale a été faite aux statuts déposés à la préfecture de l'Hérault le 29 Février 1960.

II^e Assemblée générale de la Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue

Cette Assemblée générale aura lieu à Millau le DIMANCHE 22 MAI PROCHAIN. Un projet de programme a été envoyé aux Présidents de groupe. Le programme définitif leur sera communiqué en temps utile.

L'Assemblée générale sera suivie des auditions habituelles, à l'effet de récompenser les meilleurs éléments de chaque groupe.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

LA LAUZETA DAL CARCASSÈS (Groupe folklorique de la Belle Aude).

La *Lausetto dal Carcassès*, fondée en 1952, a connu comme tant de sociétés de bons et de mauvais moments. Cette saison 1958-1959 a été marquée par un renouveau, puisque ce sont des jeunes de 12 à 14 ans qui ont assuré la relève de leurs aînés.

Leur première sortie à Arzens a montré qu'on pouvait leur faire confiance. La fête du Centre Ménager leur a servi de dernier banc d'essais avant la soirée du Rallye Londres-Sète et leur participation au Cabaret Occitan, dans le cadre du Festival de la Cité, où ils eurent l'honneur d'être présentés par Monsieur René NELLI. Ils se sont produits ensuite au 2^e Festival d'Ussat-les-Bains ainsi qu'aux grandes fêtes de Carmaux. Enfin, ils ont brillamment clôturé leur saison en compagnie du Grupo Infantil de Santarem (Portugal) lors de la fête locale d'Arzens.

Espérons que les résultats obtenus serviront de précieux encouragements et permettront à la *Lausetto dal Carcassès* de faire encore mieux en 1960.

A. MOULS.

GRUPE FOLKLORIQUE LANGUEDOCIEN.

Le *Groupe Folklorique Languedocien* a été créé à Montpellier en 1957. En fait, il constitue l'une des trois sections de la *Société Montpelliéraine d'Ethnographie et de Folklore* qui s'est donné comme tâche l'étude du folklore de l'ancienne province du Languedoc et la mise en œuvre de son folklore chorégraphique par le truchement de son groupe. La deuxième section de la Société est composée de *cadets*, à l'instruction, pour alimenter les quadrilles du Groupe ; la troisième section rassemble les personnes qui s'intéressent au folklore régional et qui désirent assister aux sorties du Groupe, à des conférences, des visites de Musées, des fêtes folkloriques, etc. (en définitive, un groupement de « supporters » du groupe folklorique).

La mise sur pied du Groupe a été grandement facilitée par l'aide financière qui lui a été généreusement accordée par le Comité directeur de la Foire Internationale de la Vigne et du Vin, dirigé par MM. DUBOIS et E. CAUSSE, qui désiraient avoir à leur disposition — pour donner aux diverses manifestations de la Foire une couleur locale languedocienne — un groupe de jeunes gens et de jeunes filles portant le costume célébré par le peintre E. Marsal, des *grisets* et *grisettes* de Montpellier.

Le Groupe folklorique languedocien a inscrit à son programme les danses les plus typiques de cette vaste province à la fois cévenole, maritime et rhodanienne, qui s'étend de l'Auvergne au Roussillon et des rives de la Garonne à celles du Rhône. D'abord le *chevalet*, danse typique montpelliéraine, et les *Treilles*. Puis quelques danses folkloriques telles que les *Soufflets*, les *Pâtres*, les *Bâtons*..., un certain nombre de danses populaires languedociennes, la *Trompeuse*, la *Boulangère*, la *Janeta*, *Babet-Micheu*, la *Bourrée carrée*, *lous Gourraus*, la *Sabotière*, la *Farandole languedocienne*, le *quadrille des Gri-settes de Montpellier*... et enfin quelques danses popularisées telles que les polkas du *Poivre* et du *Fifre*, le *Quadrille d'Aragon*, la *Mazurka de San Berthomieu*, etc...

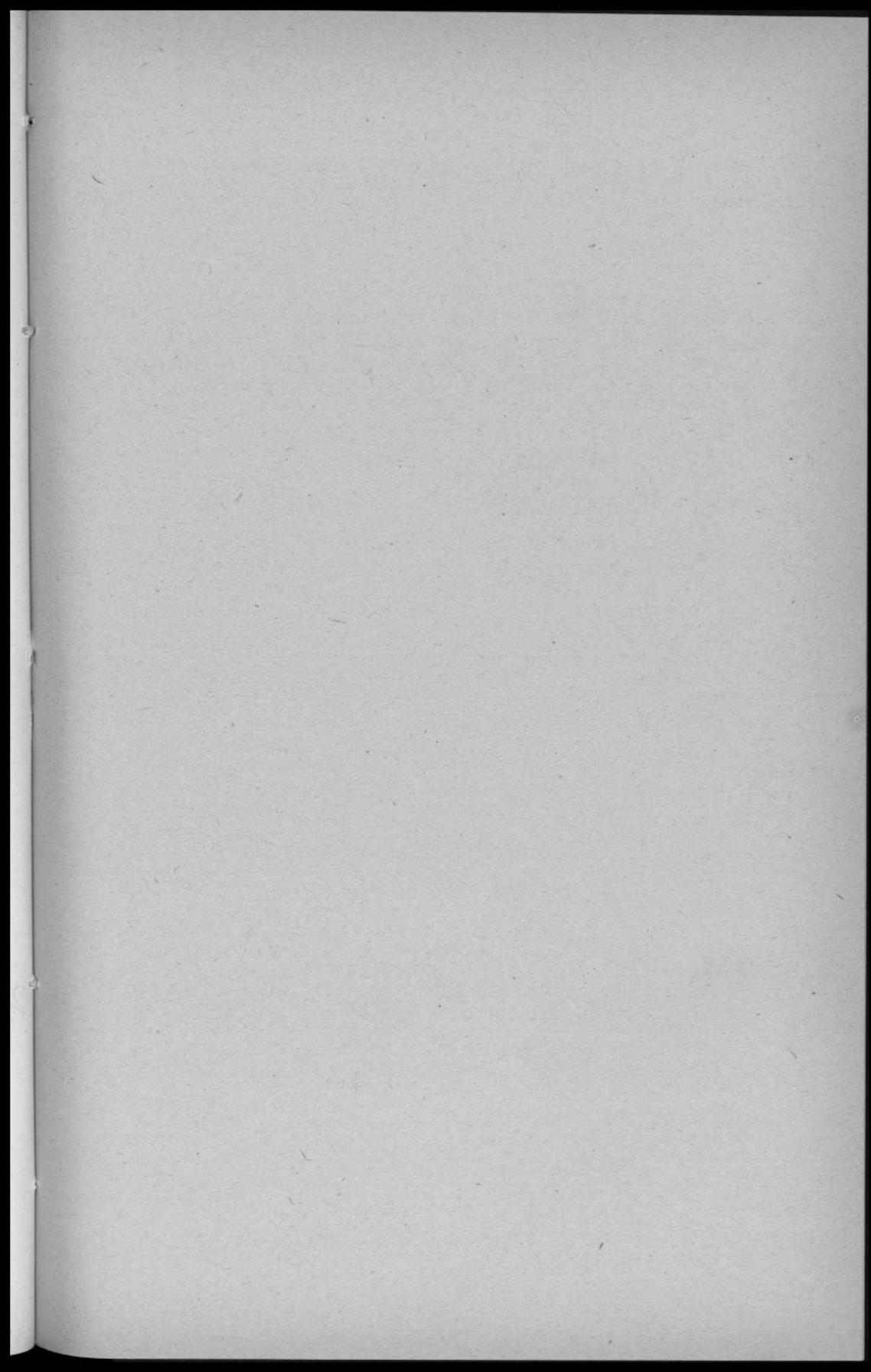
Le Groupe qui jouit de la confiance des dirigeants de la Foire Internationale de la Vigne et du Vin, de la Municipalité, de l'Université, du Syndicat d'Initiative, de la délégation du Touring-Club de France, du Comité des Manifestations commerciales, etc., est devenue en quelque sorte le *Groupe Montpelliérain officiel* et, à ce titre, il participe à toutes les cérémonies et fêtes organisées par ces diverses autorités : Congrès universitaires, caravanes touristiques du T.C.F., Congrès d'Anciens Combattants, fête nationale, réceptions officielles, etc... En outre, au cours de l'année 1959, quelques sorties ont été faites à Lamalou-les-Bains, à Balaruc-les-Bains, à Sète, à Ganges, à St-Thibery, etc...

Le Groupe organise chaque année, pendant la période des grandes vacances, dans le cadre grandiose de la promenade du Peyrou, une ou plusieurs séances pour permettre aux photographes et aux cinéastes amateurs, et aux touristes de passage, de réaliser quelques beaux clichés et des films riches en couleur locale. (Des épreuves photographiques et les lettres de remerciements avec, parfois, prêts de films, nous ont été ainsi envoyés de tous les coins d'Europe et d'Afrique du Nord... même du Brésil).

Enfin, la Société organise pendant l'hiver des conférences sur des sujets folkloriques avec présentation de danses par le Groupe ou en liaison avec les écoles de danse classique de la Ville en vue de l'initiation du public à la danse sous toutes ses formes.

Ajoutons que c'est la Société Montpelliéraine d'Ethnographie et de Folklore qui a pris l'initiative de la création de la *Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue*.

M. L. A. LOUIS.



Gérant : M. NOGUE

IMP. GABELLE, CARCASSONNE